

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Neo Heliopan OS/BP

N° d'article

27090000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits cosmétique, arôme/ parfum

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2	H361fd
Aquatic Chronic 1	H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger \*\*\***



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger \*\*\***

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

**Conseils de prudence \*\*\***

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient \*\*\* 2-ethylhexyl salicylate

**Étiquetage réduit (<= 125 ml)****Pictogrammes de danger \*\*\*****Mention d'avertissement \*\*\***

Attention

**Mentions de danger \*\*\***

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Conseils de prudence \*\*\***

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**2.3. Autres dangers**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Poids moléculaire**

Valeur 250.37 g/mol

**Composants dangereux****2-ethylhexyl salicylate**

No. CAS 118-60-5

No. EINECS 204-263-4

Numéro 01-2119978235-29-0000/-0013/-0014

d'enregistrement

Concentration &gt;= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 1 H410

Repr. 2 H361

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

Aquatic Chronic  
1

M = 1

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes.

#### En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Tenir chaud et calme. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'œil, en protégeant l'autre œil non atteint. Enlever les lentilles de contact. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

recommandés: mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, pulvérisation d'eau

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

#### Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination: voir Section 13. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosol. Porter équipement de protection. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Tenir à l'écart des sources d'inflammation, du feu et de la lumière ouverte.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit sec. Electrical installations/working materials must comply with the local applied technological safety standards. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### **Précautions pour le stockage en commun**

Aucuns connus.

#### **Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	10	Des liquides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	10/12	Autres substances dangereuses liquides

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Non.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Composant des produits cosmétiques; arôme/ parfum

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**

##### **2-ethylhexyl salicylate**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	11.7 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006****HÄNSELER**  
SWISS PHARMA

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

Concentration	50	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme par inhalation Effet systémique 2.89	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme dermale Effet systémique 25	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme orale Effet systémique 0.83	mg/kg/d

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****2-ethylhexyl salicylate**

Valeur type Type Concentration	PNEC Eau 0.00082	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC Eau salée 0.000082	mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

**Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques Matériau approprié Épaisseur du gant Matériau approprié Épaisseur du gant	nitrile caoutchouc butyle 0.4 mm 0.7 mm
--	--

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de protection imperméable

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière Couleur	Liquide, limpide incolore à jaune pâle
-------------------------------	---

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

**Odeur** caractéristique**Point de fusion**

Valeur	<	-20	°C
méthode		Règlement (CE) 440/2008, Annexe, A.1	

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur	>	300	°C
Pression		1004	hPa
méthode		Règlement (CE) 440/2008, Annexe, A.2	

**Point d'éclair**

Valeur		162	°C
--------	--	-----	----

**température de décomposition**

Remarque		non déterminé
----------	--	---------------

**valeur pH**

Remarque		Non applicable
----------	--	----------------

**Viscosité****dynamique**

Valeur		10.1	mPa.s
température		20	°C
méthode		OECD 114	

**dynamique**

Valeur		5.2	mPa.s
température		40	°C
méthode		OECD 114	

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow		5.94	
température		25	°C
méthode		OECD 123	

**Pression de vapeur**

Valeur		0.00018	
température		20	°C
méthode		OCDE 104	
Valeur		0.00051	
		9	
température		25	°C
méthode		OCDE 104	
Valeur		0.00783	
température		50	°C
méthode		OCDE 104	

**Densité et/ou densité relative**

Valeur		1.0124	à	1.0174	g/ml
température		20	°C		
méthode		Règlement (CE) 440/2008, Annexe, A.3			
Remarque		Relative Density according specification			

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Valeur		0.0744	
température		20	°C
méthode		OCDE 105	
Remarque		non miscible	



Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	lapin
Durée d'exposition	4 h
évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	lapin
évaluation	légèrement irritant
méthode	OCDE 405

**sensibilisation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Voie d'exposition	dermale
Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 406

**Mutagénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode	OECD 471

**Toxicité pour la reproduction**

évaluation	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

évaluation	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
------------	--

**Cancérogénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

**exposition répétée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****2-ethylhexyl salicylate**

Remarque

non déterminé

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	> 82	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
méthode	OECD 203	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	10	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
méthode	statique test	

**2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	Daphnia magna	
CE 10	0.0082	mg/l
Durée d'exposition	21 d	
méthode	OECD 211	

**Toxicité pour les algues (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	Raphidocelis subcapitata	
CE 10	> 0.011	mg/l
Durée d'exposition	72 h	

méthode OCDE 201

**2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	Raphidocelis subcapitata	
CE50	> 0.011	mg/l
Durée d'exposition	72 h	

méthode OCDE 201

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Espèces	boue activée	
CE50	> 10000	mg/l
méthode	OECD 209	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

**Biodégradabilité (Composants)****2-ethylhexyl salicylate**

Valeur	89	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301D	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	5.94	
température	25	°C
méthode	OECD 123	

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

N'est disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.  
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\***

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	3		
Code de restrictions en tunnels	-		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### Autres informations \*\*\*

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2

H361fd

Méthode de calcul

Aquatic Chronic 1

H410

Méthode de calcul

#### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H361

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006**

Nom commercial: Neo Heliopan OS/BP

Numéro de la matière: 270900

Version: 2 / CH

Date de révision: 03.11.2025

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 03.11.25

Aquatic Chronic 1

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1

Repr. 2

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.